

## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### FEDERAL MULTI OR ET MATIERES PREMIERES

Code ISIN : FR0000978868

FIA soumis au droit français

Fonds géré par FEDERAL FINANCE GESTION - Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

#### Objectifs et politique d'investissement

**Federal multi Or et Matières Premières** est un fonds de classification « Actions internationales », composé de fonds français ou européens.

**Son objectif** est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à l'indicateur de référence composé du NYSE® Arca Gold Miners Index® USD Gross Total Return, du MSCI Energy NR et du MSCI Metals & Mining NR, à travers la gestion active d'un portefeuille investi en parts et/ou actions d'OPCVM.

**La stratégie d'investissement** consiste à exposer, entièrement et en permanence, son actif en parts et/ou actions d'OPCVM français ou européens, essentiellement de classification « Actions internationales » (60 % minimum de l'actif) des secteurs des mines d'or, des matières premières et de l'énergie.

Les OPCVM sélectionnés sont essentiellement des OPCVM investis en actions de toutes tailles de capitalisations boursières sur les marchés internationaux jusqu'à 100 % de l'actif.

Le fonds pourra investir dans des fonds professionnels à vocation générale (à règles d'investissement allégées) à hauteur de 30 % maximum et dans des Exchange Traded Funds (ETF) à hauteur de 100 % maximum.

Le processus de sélection se divise en deux étapes :

- Une première étape de détermination de la pondération des secteurs de l'énergie, des matières premières et des mines d'or,
- Une seconde étape de sélection des fonds au sein de chaque secteur.

Ce processus se base sur des critères quantitatifs (performance, volatilité, tracking error, ratio de Sharpe, ratio d'information) et qualitatifs (audit du process de gestion) permettant de sélectionner les fonds les plus adaptés. Les OPCVM sont ensuite hiérarchisés d'après leur typologie et leur classe d'actifs, afin de sélectionner les plus adaptés à la réalisation de l'objectif de gestion.

L'ajustement, à la hausse comme à la baisse, du degré de risque est réalisé en permanence par le gérant, en fonction de ses anticipations (possibilité d'utiliser des instruments de gestion des risques financiers appelés « instruments financiers à terme »).

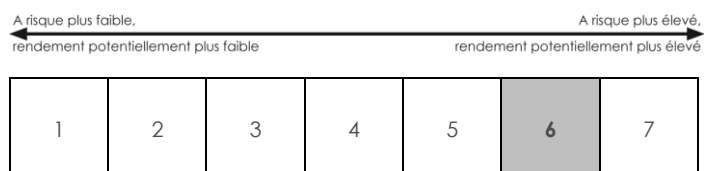
- Indicateur de référence composite : 34 % de NYSE® Arca Gold Miners Index® USD Gross Total Return, 33 % de MSCI Energy NR et 33% de MSCI Metals & Mining NR, calculés dividendes réinvestis. Le fonds est un FCP à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur. Cet indicateur est simplement utilisé comme élément d'appréciation a posteriori de la gestion.

- **Durée minimale de placement recommandée : 5 ans.**

- Fonds de capitalisation des revenus.

- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

#### Profil de risque et de rendement



L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique annualisée du fonds sur les cinq dernières années.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'indicateur de risque de ce fonds reflète principalement le risque de marché des actions internationales sur lequel il est investi.

**Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur :**

- **Impact des techniques financières liées aux produits dérivés :** l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

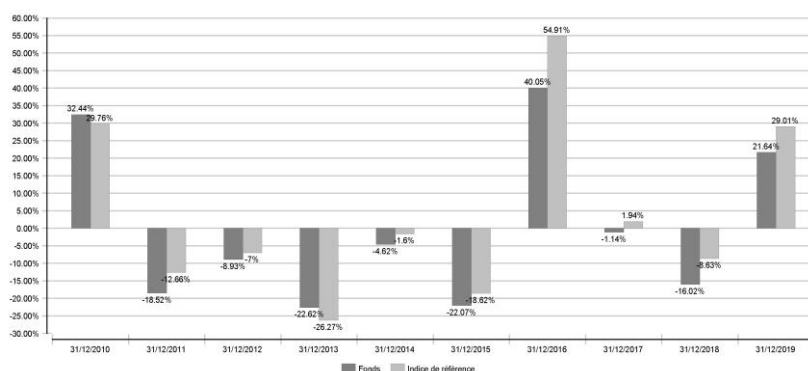
## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,5 %
Frais de sortie	Néant
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</i>	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	3,39 %
<i>Ce pourcentage se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en juin, et peut varier d'un exercice à l'autre.</i>	
<i>Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.</i>	
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer au prospectus de ce fonds, disponible sur le site internet [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr)

## Performances passées de Federal multi Or et Matières Premières



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées ci-dessus incluent les frais courants mais ne prennent pas en compte l'impact pour l'investisseur d'éventuelles commissions de souscription et de rachat. La devise du portefeuille est l'Euro.

**Date de création du fonds :**  
12/12/1983

Changement d'indicateur de référence au 01/10/2019

## Informations pratiques

- **Dépositaire :** CACEIS Bank.

- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le fonds :** le prospectus du fonds et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Federal Finance Gestion – 1 Allée Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon. Ces documents sont également disponibles sur le site [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr) ou en contactant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).

- **Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :** la valeur liquidative du fonds est publiée sur le site [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr) ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- **Fiscalité :** selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du fonds, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le fonds à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr) ainsi que sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

- Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Federal Finance Gestion est agréée par les autorités françaises et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 juillet 2020.